

Ville d'Allauch



ADMINISTRATION

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes

La Chambre Régionale des Comptes, juridiction administrative financière, est en charge de vérifier les comptes des collectivités locales et de juger des éventuels conflits d'écritures comptables. En 2019, cette dernière a effectué un contrôle de la gestion de notre commune depuis l'année 2012. Un rapport a été établi et présenté lors du Conseil Municipal du 10 juillet 2020. [📄](#)

Publié le 22 juillet 2020

Dans un souci de transparence, **Lionel De Cala**, Maire d'Allauch, a décidé de rendre ce document accessible à tous les Allaudiens : « *Comme j'ai eu l'occasion de le dire en introduction de ce Conseil municipal, nous ferons preuve d'une transparence totale sur la gestion municipale. Cela me paraît être indispensable pour nouer une relation de confiance avec l'ensemble des administrés. A ce titre, cette délibération revêt un caractère symbolique car nous allons communiquer le rapport de la Chambre régionale des comptes. J'ai tenu à inviter Mme Hélène Abert, qui a été 1ère adjointe de la précédente mandature et maire par intérim depuis la disparition de M. Roland Povinelli le 11 mai dernier, pour qu'elle puisse nous en faire la présentation.*

Je remercie Hélène Abert pour sa présentation très complète. Sachez que ce rapport sera mis intégralement en ligne sur le site de la Mairie et qu'il sera donc consultable par l'ensemble de la population pour que chacun puisse se faire son propre avis. »

› [Consultez le rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes](#)

Retrouvez l'intervention du maire au Conseil municipal du 10 juillet 2020

**MAIRIE
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h